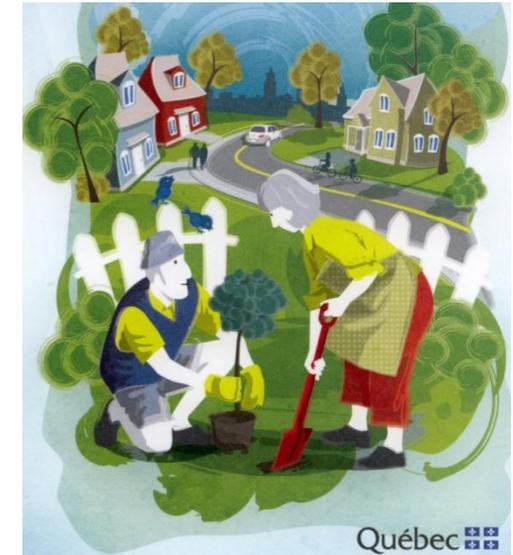


Politique familiale et des aînés de Saint-Alexandre-de-Kamouraska

PLAN D'ACTION AÎNÉS



Habitation et urbanisme

Constats	Objectifs	Actions (Recommandations du comité famille)	Responsables	Échéancier		
				2011	2012	2013
La municipalité connaît un manque de logements pour les aînés qui ne pourront plus ou ne voudront plus vivre dans leur maison, mais qui désirent demeurer à Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Actuellement, la plupart d'entre eux déménagent à Saint-André ou Rivière-du-Loup.	Favoriser la rétention des aînés à Saint-Alexandre-de-Kamouraska.	Initier des démarches afin de produire une étude de faisabilité pour la construction de nouveaux logements pour aînés autonomes.	<u>L'agent(e) en dév. et loisirs</u> en collaboration avec le club des 50 ans et +, le comité famille et aînés et la municipalité		X	X
				De façon continue		
Les aînés souhaitent avoir plus de soutien de la part des organismes externes. Malheureusement, ces derniers ne sont pas toujours connus.	Soutenir les aînés afin qu'ils puissent vieillir dignement chez-soi.	Rédiger régulièrement une chronique dans le journal Alex! Le Jaseur pour informer les aînés des services et organismes disponibles pour les supporter et leur venir en aide.	<u>L'agent(e) en dév. et loisirs</u> en collaboration avec les organismes, et la municipalité		X	X
Les aînés manquent d'emplacement et d'espace qui leur sont réservés et où ils peuvent se retrouver pour socialiser.	Améliorer l'aménagement des espaces publics.	Ajout d'installations récréatives sur les espaces de la municipalité.	<u>L'agent(e) en dév. et loisirs</u> en collaboration avec la municipalité le comité famille et aînés		X	X

Les loisirs et la culture

Constats	Objectifs	Actions (Recommandations du comité famille)	Responsables	Échéancier		
				2011	2012	2013
Les aînés ont déjà des activités d'organisées, mais la participation et les choix manquent pour les aînés.	Encourager la pratique d'activités culturelles, de sports, de loisirs et de plein air en adaptant les infrastructures, les équipements et la programmation aux besoins des aînés.	Adapter les infrastructures existantes afin d'améliorer l'accessibilité.	<u>La municipalité</u> en collaboration avec l'agent(e) en dév. et loisirs		X	X
		Adapter la programmation des loisirs déjà existante en ajoutant des activités spécifiques aux aînés.	<u>L'agent(e) en dév. et loisirs</u> en collaboration avec le comité famille et aînés		X	X
		Aménager et adapter des installations sportives et récréatives qui leur sont destinées.	<u>La municipalité</u> en collaboration avec l'agent(e) en dév. et loisirs		X	X

La santé

Constats	Objectifs	Actions (Recommandations du comité famille)	Responsables	Échéancier		
				2011	2012	2013
Les aînées reçoivent des bons services de la part des commerces liés à la santé à Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Par contre, ceux-ci ne sont toujours pas bien connus par tous.	Promouvoir davantage la mission et les services offerts par les différents services reliés au domaine de la santé œuvrant auprès des aînés.	Demander aux organismes de tenir une séance d'information auprès des aînés de Saint-Alexandre-de-Kamouraska au sujet de leurs services.	<u>L'agent(e) en dév. et loisirs</u> en collaboration avec les organismes			X
		Élaborer des activités conférences donnés par des professionnels de la santé sur des sujets qui touchent de près les aînés.	<u>L'agent(e) en dév. et loisirs</u> en collaboration avec les organismes		X	X
				De façon continue		

La sécurité

Constats	Objectifs	Actions (Recommandations du comité famille)	Responsables	Échéancier		
				2011	2012	2013
Certains automobilistes dépassent la limite de vitesse permise sur le réseau routier de Saint-Alexandre-de-Kamouraska (principalement sur la route 289) malgré la présence régulière des policiers de la Sûreté du Québec. Notons que la municipalité a déjà posé quelques actions pour diminuer la vitesse sur son territoire en abaissant entre autres les limites de vitesse aux entrées du village.	Améliorer la sécurité routière et piétonnière.	Demander à la Sûreté du Québec de maintenir une présence régulière de ses policiers sur le territoire de la municipalité et de tenir des activités de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière et piétonnière.	<u>La municipalité</u> en collaboration avec la Sûreté du Québec.	X	X	
	Améliorer les espaces publics de façon à accroître le sentiment de sécurité.	Vérifier l'éclairage, les accès et la visibilité des espaces publics et apporter les modifications nécessaires afin de les rendre sécuritaires.	<u>La municipalité</u>		X	X
				Régulièrement		

Le transport

Constats	Objectifs	Actions (Recommandations du comité famille)	Responsables	Échéancier		
				2011	2012	2013
Certains automobilistes dépassent la limite de vitesse permise sur le réseau routier de Saint-Alexandre-de-Kamouraska (principalement sur la route 289) malgré la présence régulière des policiers de la Sûreté du Québec. Notons que la municipalité a déjà posé quelques actions pour diminuer la vitesse sur son territoire en abaissant entre autres les limites de vitesse aux entrées du village.	Améliorer la signalisation routière et piétonnière.	Revoir et améliorer la signalisation routière sur l'ensemble du territoire de la municipalité (ex : route 289, route 230, stationnement entre l'église et la caisse populaire Desjardins, etc.) en portant une attention spéciale aux abords de l'école Hudon-Ferland et du CPE Pitatou.	<u>La municipalité</u>	X	X	X
Le transport collectif et adapté Vas-y est offert sur le territoire de Saint-Alexandre-de-Kamouraska depuis quelques années. Cependant, peu de personnes utilisent ce service et son fonctionnement demeure méconnu de la majorité des familles et des aînés.	Promouvoir davantage le service de transport collectif et adapté Vas-y afin d'augmenter son nombre d'utilisateurs.	Rédiger régulièrement une chronique dans le journal Alex! Le Jaseur pour inciter les citoyens à utiliser davantage les services du transport collectif et adapté Vas-y.	<u>Transport collectif et adapté Vas-y</u>	X	X	X
		Demander au transport collectif et adapté Vas-y de tenir une séance d'information auprès des familles et des aînés de Saint-Alexandre-de-Kamouraska au sujet de leurs services.	<u>L'agent(e) en dév. et loisirs</u> en collaboration avec le comité famille et le Club des 50 ans et +.		X	
Saint-Alexandre-de-Kamouraska compte deux voies cyclables sur son territoire (Alex à vélo). C'est l'association du développement et du loisir (ADEL) qui est responsable de leur entretien. À l'été 2009, des travaux de lignage ont été réalisés.	Promouvoir les déplacements actifs dans le village (marche, vélo).	Améliorer la signalisation des voies cyclables et en faire la promotion afin de la faire connaître davantage.	<u>La municipalité</u> en collaboration avec l'agente en dév. et loisir et l'ADEL		X	X